

Liberté Égalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

11 AVR. 2011

Le Ministre

Monsieur Didier SELLES
Conseiller maître à la Cour des Comptes
13, rue Cambon
75100 PARIS CEDEX 01

Nos réf.: CE98/RTC

Monsieur le Conseiller,

L'action conduite par les pouvoirs publics pour la protection du droit d'auteur sur les réseaux numériques et le développement d'une offre légale diversifiée de musique en ligne a enregistré récemment de nouvelles avancées, telles que le déploiement de l'action Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet, le lancement de la Carte musique, ou encore la décision du Président de la République de renforcer les moyens de l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC).

La signature, le 17 janvier dernier, de la charte « 13 engagements en faveur de la musique en ligne », a renouvelé la mobilisation collective de la filière afin de proposer aux amateurs de musique des services en ligne innovants et attractifs, moteurs de la croissance du marché et rémunérateurs pour les ayants droit.

Ces avancées, dont les effets devraient pouvoir être constatés à moyen terme, constituent le socle d'un nouveau cycle de concertation et de propositions, consacré au financement de la diversité musicale à l'ère numérique.

Je souhaite, dans cette perspective, vous confier une mission destinée à éclairer les choix des pouvoirs publics quant à la modernisation du cadre juridique du soutien à la filière musicale et des ressources que les acteurs du secteur tirent de leurs activités.

Vous vous attacherez tout d'abord à identifier et à caractériser les besoins. Je pense en particulier à la dégradation des sources de financement du secteur ainsi qu'à la nécessité, cruciale, de créer un point d'ancrage pour toutes les composantes professionnelles de la filière (auteurs, compositeurs, artistes-interprètes, éditeurs, producteurs de phonogrammes, de spectacle...) et les pouvoirs publics.

Je souhaite à ce titre que vous puissiez expertiser l'hypothèse de créer un outil de soutien dédié à ce secteur, inspiré le cas échéant du modèle emblématique que représente le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). D'autres exemples pourront aussi nourrir votre réflexion, tels que notamment le Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) ou le Centre national des variétés, de la chanson et du jazz (CNV).

.../...

2, rue de Valenciennes, 75783 Paris Cedex 01 France - Téléphone : 01 40 15 80 00

Vous mènerez également une réflexion sur les ressources nécessaires pour mener à bien les objectifs que vous aurez définis, que ce soit par redéploiement, adaptation ou création de ressources *ad hoc*. La question de la contribution au financement de la création musicale des différents acteurs de l'économie numérique dont les ressources découlent notamment de la mise à disposition, directe ou indirecte, de contenus culturels, devra faire l'objet d'un examen particulièrement attentif.

Vous veillerez, enfin, à définir les scénarii et les modalités de mise en œuvre, dans la perspective d'une mise en application globale début 2012.

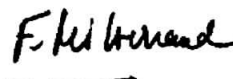
Outre le recueil de l'avis de l'ensemble des acteurs concernés par cette question, je souhaite que vous teniez compte des travaux d'ores et déjà réalisés, notamment des rapports d'évaluation des structures d'intérêt général, du rapport de la mission « Création et Internet » et des travaux de la commission de contrôle des sociétés de perception et de répartition des droits.

Vous mènerez à bien cette mission en coordination avec Messieurs Daniel Colling, directeur du Zénith de Paris et directeur du Printemps de Bourges, Marc Thonon, directeur du label Atmosphériques, Franck Riester, député-maire de Coulommiers et Alain Chamfort, auteur compositeur interprète.

Vous pourrez vous appuyer pour la réalisation de votre mission sur mon cabinet et sur les services de mon ministère, en particulier la Direction générale des médias et des industries culturelles.

Je souhaite que vous me remettiez votre analyse et vos propositions d'ici la mi-juin 2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Frédéric MITTERRAND